

à LA TESTE

DE BUCH

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°9 | MAI 2024



GRAND
ANGLE

100 % NATURE



PLAINE DES SPORTS GILBERT MOGA

OLYMP

en

BUCH

SAMEDI

15 JUIN

14h30 - 18h30



GRATUIT Participez par équipe
de 4/6 personnes

INSCRIVEZ-VOUS
dès maintenant, ici



sommaire

GRAND ANGLE - 100 % NATURE

- 5 Développement Durable : des actions transversales
- 6 Forêt : la résilience
- 8 Plages océanes : réouvrir en toute sécurité
- 10 Prés Salés : espaces naturels sensibles
- 11 Nautisme et protection des milieux aquatiques
- 12 Gestion différenciée : un grand pas pour la biodiversité

MAIRIE

- 13 La Direction de Développement Durable et Affaires Maritimes
Le Secrétariat Général

CULTURE

- 14 L'agenda culturel

VIE DES QUARTIERS

- 16 Conseil de quartier Règue Verte - Aiguillon
- 17 Revenir à la nature

FINANCES

- 18 Budget primitif 2024

SPORT

- 20 Olymp' en Buch

SOCIAL

- 21 Lou Saubona ouvre son restaurant

JEUNESSE

- 22 Projet d'éducation à l'environnement
- 23 La restauration scolaire à l'heure du développement durable

VIE ÉCONOMIQUE

- 24 Encourager la dynamique économique

TOURISME

- 25 Tourisme : du nouveau

BRÈVES DE CHANTIER

- 26 Quand la voirie passe au vert
- 27 Construire et rénover

VIE LOCALE

- 28 Élections Européennes
- 29 À vous de jouer !

IL ÉTAIT UNE FOIS

- 30 Les Prés Salés

- 32 Libre Expression
- 34 État Civil

édito



« Le développement durable ne concerne pas que l'environnement. C'est une démarche globale tant sociale, culturelle, sociétale, qu'économique, que nous avons prise en mains depuis que nous sommes aux affaires. Nous nous lançons dans une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) en vue d'obtenir une Labellisation Lucie Iso 26.000 avant la fin du mandat. Les élus et les agents seront pleinement investis pour cette réussite collective.

En ce mois de mai : les travaux de reconstruction de la Cabane Tchanquée n°3 démarrent, ELLE va très vite renaître ; l'Hôtel de Police Municipale sera inauguré avec une immense fierté car nous vous l'avions promis, et on y est ! Les travaux de la rue du Port touchent bientôt à leur fin. Nous remettons aussi les cartes d'électeurs à nos jeunes citoyens qui pourront voter le 9 juin pour les élections européennes. Les festivités vont bientôt battre leur plein et la saison pleinement démarrer.

Les beaux jours, nous l'espérons, atténueront l'hiver difficile que nous avons vécu avec intempéries, inondations et retraits du trait de côte. Les parkings et les plages vont rouvrir, le poste de secours de La Salie va être reconstruit, et notre forêt va pouvoir de nouveau accueillir les promeneurs...

Chaque jour nous œuvrons pour prendre soin de notre territoire aussi magnifique que fragile, et prendre soin de tous afin de pouvoir bien vivre chez nous.

Nous vous souhaitons un très beau printemps. »

Patrick Davet

Maire de La Teste de Buch
Conseiller Départemental de la Gironde

à LA TESTE

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°9 | MAI 2024

Directeur de la Publication : Le Maire de La Teste de Buch / Rédaction : Services municipaux

Réalisation : Service Communication - Mairie de La Teste de Buch / Impression : Fabrègue / Tirage : 20 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution / N° I.S.S.N. : 2551-5756 / Crédit photos : Photothèque Mairie de La Teste de Buch - 123RF

Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation



GRAND ANGLE



100 % NATURE

« La richesse extraordinaire de son patrimoine naturel fait de La Teste de Buch une commune unique, privilégiée et attractive. Avec 84.9 % de notre territoire constitué d'espaces naturels, nous devons aussi avoir conscience de la vulnérabilité de ces milieux confrontés aux aléas climatiques et à l'impact humain. Pour mener des actions concrètes de protection de notre environnement tout en préservant les activités économiques et de loisirs, une Direction de Développement Durable a été créée en 2022. Sobriété énergétique, aménagement urbain, déplacements doux, préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, lutte contre le changement climatique, éco-responsabilité de la collectivité, sont autant de sujets transversaux que nous devons aborder. Sans oublier, la sensibilisation et la prévention. Car cela nous concerne tous. »

Angélique TILLEUL

Adjointe déléguée à l'Environnement, à la Qualité de Vie, au Développement Durable et à la Transition Énergétique.

Des actions transversales face aux défis environnementaux

Bien vivre sur notre territoire, protéger notre environnement naturel et notre santé, réduire nos émissions de carbone, économiser l'énergie et favoriser la transition énergétique sont les enjeux des années à venir. Pour y répondre, la Direction de Développement Durable travaille main dans la main avec les autres services de la Commune.

Une ville plus durable pour préserver la qualité de vie

Déplacements doux

- Plan cyclable
- Cheminements piétons

Urbanisme durable

- Désimperméabilisation de la voirie
- Plantations
- Ilots de fraîcheur
- Bâtiments durables et économes

Collectivité écoresponsable

- Démarche RSO* pour une future labellisation ISO 26.000 (ex : réduction consommation de papier)
- Flotte verte
- Vélos électriques à disposition des agents

* Responsabilité Sociétale des Organisations

Lutte contre le changement climatique

Sobriété énergétique

- Éclairage public
- Économies d'énergie dans les bâtiments neufs
- Rénovation thermique des bâtiments existants
- Réduction des déchets

Préservation de la biodiversité

- Protection des milieux naturels sensibles
- Végétalisation urbaine
- Gestion différenciée
- Plan de gestion des Prés Salés
- Corps morts et Halte Nautique

Préservation des ressources

- Économies d'eau et d'énergies fossiles
- Implantation de bornes électriques
- Développement d'autres modes de chauffage
- Adaptation au changement climatique dans les projets locaux

Éducation à l'environnement

Sensibilisation à la protection de la nature

- Visite des sites naturels
- Opération Sapins pour nos Dunes
- Installation de mini-potagers dans les écoles
- Installation de nichoirs à hirondelles par le CMJ

Sensibilisation à la consommation responsable

- Cantines scolaires
- Ateliers de cuisine Secteur Jeunes
- Vergers urbains

Forêt : La résilience

Les scolytes

Ce sont des insectes « ravageurs » qui mangent le bois sous l'écorce, creusent des galeries pour y pondre leurs œufs, entraînant à terme la mort de l'arbre.



Ils se réveillent au printemps et s'envolent par essaims entiers pour aller parasiter d'autres arbres. Aucun traitement préventif ni curatif n'existe pour s'en débarrasser, hormis l'abattage des arbres infestés. Il est donc indispensable de surveiller attentivement vos pins.

En cas d'atteinte par le scolyte (petites taches blanches et/ou trous dans l'écorce, perte d'aiguilles, tas de sciure rousse au pied de l'arbre), n'attendez pas pour prévenir les services de la Mairie et obtenir un permis d'abattage de l'arbre parasité, afin d'éviter la prolifération. Il vous faudra replanter, entre l'automne et le printemps suivant, un sujet de la même essence d'une hauteur minimale de 1,30 m. L'autorisation est valable 6 mois à compter de la date d'obtention, et devra être affichée sur le terrain.



L'incendie, puis l'attaque des scolytes, ont entraîné en deux ans la coupe et l'évacuation de plus de 400.000 tonnes de bois, et modifié le paysage forestier. Grâce à une régénération naturelle, la forêt reverdit à nouveau et s'ouvre, peu à peu, aux promeneurs et aux usagers.



Ici et là, ce sont des centaines de petits pins qui émergent du sable comme une promesse. Nés de graines enfouies lors de l'incendie et restées intactes (ou issues d'arbres encore debout qui ont joué le rôle de semenciers), certains jeunes plants ont déjà atteint 15 à 20 cm de hauteur. C'est sur cette régénération naturelle que comptent les Syndics Généraux en charge de la Forêt Usagère. Si elle s'avère insuffisante, ils utiliseront le million de graines de pins maritimes qu'ils ont soigneusement collectées à partir des pommes de pin locales au patrimoine génétique spécifique.

Les arbres brûlés en Forêts Domaniale et Communale (sous la gestion de l'Office National des Forêts) ont été abattus et évacués en 2023, les travaux se sont poursuivis dans certains secteurs de la Forêt Usagère plus impactée par l'incendie et s'achèveront en juin 2024. En s'attaquant aux arbres affaiblis par la sécheresse et les feux, le scolyte a prolongé les campagnes de coupes.

Durant les phases d'abattage, l'accès à la Forêt Usagère a été fermé, puis rouvert progressivement aux usagers. Trois zones, ainsi que le long des pistes de Vermillion, ont été rendues à la promenade et au ramassage de bois (pour le chauffage). Cf arrêté sur le site internet de la Ville.



Les mares forestières

Parmi les différents types de zones humides, les mares recèlent une richesse écologique importante : amphibiens, libellules, poissons ou encore oiseaux peuvent y accomplir des étapes cruciales de leur vie. Trois petites mares ont été créées en décembre 2022 au sein de parcelles de la Forêt Communale

avec l'appui de l'Office National des Forêts, en faveur des amphibiens et en particulier de la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et du Crapaud épineux (*Bufo spinosus*). Dans la continuité de cette expérience réussie, d'autres mares seront créées dans les prochaines années en Forêt Communale.



Entretien des crastes* pour éviter les inondations !

Les crastes et fossés constituent un réseau essentiel pour drainer les eaux pluviales qui ne peuvent être absorbées par le sol vers le Bassin (ou via les Prés Salés). Il en existe beaucoup sur le territoire communal lesquels, en cas de fortes pluies, jouent efficacement leur rôle à condition d'être bien entretenus. Il est de la responsabilité de chacun de maintenir en état ce réseau d'écoulement pour éviter les inondations.

Si la craste passe tout ou partie sur votre propriété, il vous revient de l'entretenir (du moins la rive sur votre parcelle) :

- 2 fois par an, au printemps et avant l'hiver, ramassez les « embâcles » (feuilles mortes, branches, détritiques) ;
- à l'automne, fauchez les plantes à l'intérieur du fossé (sans toucher aux racines) ;
- tous les 5 à 10 ans, curez la craste pour qu'elle retrouve sa profondeur et sa pente d'origine.

Attention ! En cas d'inondations, les experts d'assurances peuvent engager la responsabilité des personnes n'ayant pas entretenu correctement leur craste, et une amende est prévue par le Code de l'Environnement.

*Ne pas confondre crastes et cours d'eau naturels pour lesquels la réglementation est différente. En cas de doute, contactez le SIBA qui en charge de la gestion des eaux pluviales. www.siba-bassin-arcachon.fr

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) : une obligation qui protège

Pour prévenir la propagation d'un feu en zone urbanisée, la loi impose aux propriétaires de « tout bâti situé dans un massif forestier ou à moins de 200 m de la forêt » de débroussailler :

- En zone N ou en zone U contiguë, les abords des constructions sur un rayon de 50 m* (les voies privées doivent aussi être dégagées de toute végétation sur 10 m de chaque côté) ;
- La totalité de leur terrain s'il se trouve en zone urbaine du PLU

Les travaux doivent être réalisés au plus tard le 31 mai 2024, sous peine de sanctions par les services de la mairie (135 € forfaitaires, ou 30 €/m² non débroussaillé). Environ 7.000 propriétés sont concernées sur la Commune, dont 1.300 en bordure de massif, soit 2.130 hectares à débroussailler.

*leur appartenant ou non



Plages océanes : rouvrir en toute sécurité

Les tempêtes hivernales ont mis à mal notre façade maritime, entraînant un recul de près de 15 m du trait de côte. En prévision des beaux jours, la Ville a lancé son Plan Plages pour l'accueil du public, avec pour objectif de réaménager ce qui peut l'être.

Été 2024 : 3 plages ouvertes, des accès réaménagés

Il y eut les tempêtes Aline le 20 octobre, Céline le 27 octobre, Ciaran le 02 novembre 2023, Louis le 22 février 2024...

Cet hiver, les intempéries se sont succédées sur le littoral aquitain. Le vent violent et la houle ont amplifié l'érosion habituelle du trait de côte, entraînant le sable au large et créant de véritables falaises, en même temps que disparaissaient les accès piétons vers l'océan...

L'an passé déjà, suite à l'incendie de 2022

et aux tempêtes hivernales, plusieurs dizaines de mètres de trait de côte ont été perdus. Malgré les efforts de l'ONF et de la Ville, le parking de la Salie Sud est resté fermé pour des raisons de sécurité. À nouveau, des travaux sont en cours pour sécuriser les parkings et les aménagements des plages du Petit Nice, la Lagune et La Salie Nord. Le parking de La Salie Sud reste fermé pour l'instant, par décision de l'ONF et de la Préfecture de la Gironde.

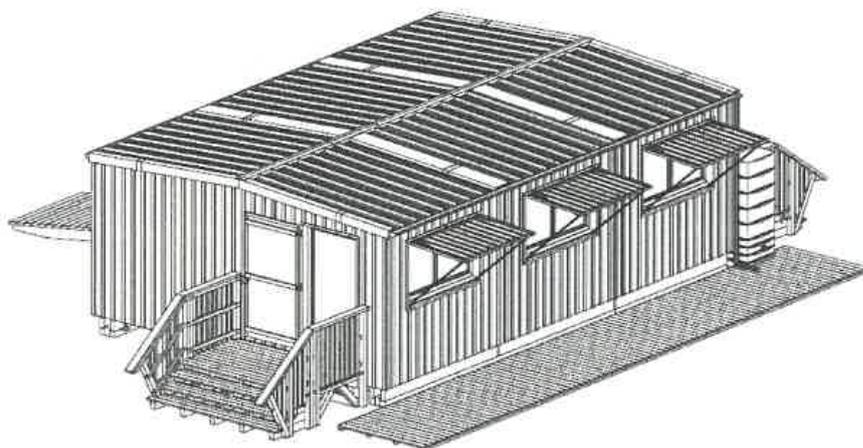


Un nouveau Poste de Secours à La Salie Nord !



Même s'il était prévu (à terme) de le reculer, les tempêtes hivernales ont bouleversé les prévisions, et le Poste de Secours au sommet de sa dune s'est tout à coup retrouvé les pieds dans l'eau... Impressionnant ! Il a fallu démonter la structure en urgence au mois de novembre dernier, avant de s'attaquer à la construction d'un nouveau poste de secours 50 m en arrière.

Afin d'anticiper le danger dû à l'érosion, la Ville a opté pour une structure mobile et modulable en bois, légère, facilement démontable et transportable si besoin. Construit à partir d'éléments préfabriqués, ce poste de secours nouvelle génération est réalisé entièrement en bois local (dont du bois brûlé de la Forêt Usagère) par une entreprise familiale de la région, dans une démarche écoresponsable et d'intégration au paysage.



Le futur Poste de Secours sera opérationnel à l'été.



Le réensablement des plages du Pyla

Ici aussi, l'érosion côtière est un sujet de préoccupation. Afin de protéger les perrés (eux-mêmes garants de la protection des habitations en bordure de plage), le SIBA programme tous les deux ans une campagne de « ré-engraissement » des plages. Au total, ce sont pas moins de 150.000 m³ de sable (prélevés sur le flanc du banc de Bernet) que le navire spécialisé a projeté cette année sur l'ensemble des plages du Pyla entre mi-janvier et mi-février, afin de combler les 1,50 m de hauteur de sable emportés par les marées hivernales.

Des sapins pour protéger les dunes

La Ville de La Teste de Buch a organisé à nouveau, en partenariat avec l'Office National des Forêts, une collecte de sapins de Noël auprès des particuliers pour lutter contre le recul côtier et protéger le cordon dunaire. Plus de 300 sapins ont ainsi été sauvés de la décharge afin d'être réutilisés comme pièges à sable dans une démarche de lutte active et responsable contre l'érosion. Le 17 janvier, ce sont les élus du Conseil Municipal des Jeunes qui se sont portés volontaires pour mettre en place les sapins sur la plage de La Salie Sud avec l'ONF et en présence de Monsieur le Maire.



Plages propres

Le 27 avril dernier, toutes les bonnes volontés étaient rassemblées pour un grand nettoyage de printemps des plages océanes, à l'initiative de la Ville et avec le soutien des associations testerines.

L'occasion pour chacun, particulier comme association, de prendre conscience de l'importance de la pollution marine, notamment par les matières plastiques, filets et autres débris métalliques.

Avec l'aide d'ambassadeurs de tri de la COBAS, ce sont plusieurs tonnes de déchets qui ont été collectées et triées. On estime que 8 à 12 millions de tonnes de plastique finissent dans les océans tous les ans, notamment des micro-plastiques qui s'enfouissent profondément et durablement dans le sable.

Ensemble, préservons notre environnement !

À noter : une opération Forêt Propre se déroulera le 1^{er} juin 2024. Renseignements sur le site de la Ville.

Les Prés Salés : des espaces naturels sensibles

Après une phase de diagnostic, un Plan de Gestion 2024-2033 a défini les actions indispensables pour « protéger sans fermer ».

Les Prés Salés Est et Ouest sont des milieux humides particuliers, riches d'une grande variété floristique et faunistique, et de paysages uniques. L'enjeu du Plan de gestion élaboré par la Commune est bien sûr de préserver et valoriser au maximum ces habitats, d'anticiper les effets du changement climatique, tout en composant aussi avec les usages de ces sites ouverts au public.



38

espèces végétales
dont **8** espèces
protégées

278

espèces animales dont
195 espèces protégées
(dont la Tortue cistude
d'Europe et la Loutre)

PRÉS SALÉS
OUEST

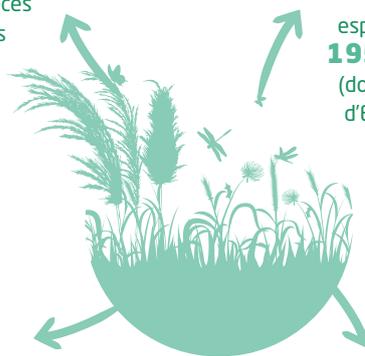
18

habitats différents,
dont **6** classés
« patrimoniaux »

PRÉS SALÉS
EST

35

habitats différents,
dont **11** classés
« patrimoniaux ».



La gestion des espèces exotiques envahissantes

Qui sont-elles ?

Des plantes aquatiques ou terrestres, telles que la Renouée du Japon, le Baccharis, l'herbe de la Pampa ou la Myriophylle du Brésil.

Pourquoi représentent-elles un danger pour le milieu ?

Parce qu'elles prennent la place d'espèces indigènes, et ont tendance à étouffer les autres plantes par leur densité.

Que faire ?

Le but n'est pas de les éliminer car des oiseaux y nichent ou s'en nourrissent, mais de limiter leur prolifération dans certains secteurs par un arrachage raisonné.



L'accueil du public

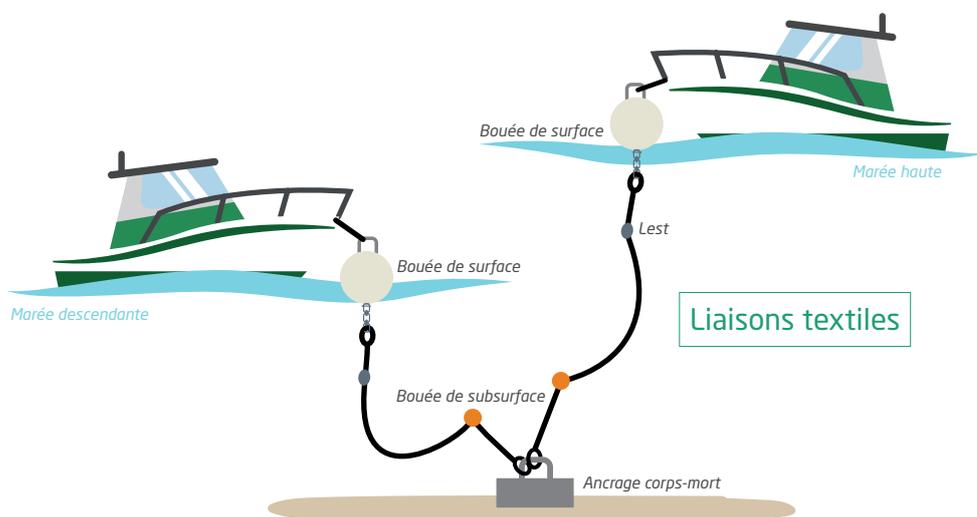
La préservation des Prés Salés passe aussi par la sensibilisation du public. Des actions seront menées dans le cadre d'un programme d'accueil comme : la création de supports pédagogiques pour communiquer sur le paysage et la biodiversité, l'encadrement des visites touristiques, la mise en place d'un passage canalisé pour protéger la dune grise, des animations vers les scolaires et les adultes, un livret de présentation...

Nautisme et protection des milieux aquatiques

Corps morts : vers des mouillages écologiques

Avec ses 730 emplacements d'amarrage sur les deux zones de mouillage de l'Aiguillon et du Pyla, la Ville mène depuis 2021 des actions concrètes pour limiter les nuisances des corps morts sur la flore aquatique et en particulier sur les herbiers de zostères, véritables prairies marines accueillant une très grande biodiversité (plus de 500 espèces). En partenariat avec le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, elle s'est ainsi dotée de :

- 67 pontons bi-pentes (pontons doubles qui réduisent l'impact au sol) ;
- 16 gueuses en fonte (moins volumineuses que les gueuses en béton et moins polluantes en micro-particules) ;
- 16 « liaisons textiles » (moins dommageables que les chaînes, à marée descendante, en terme de ragage des fonds marins).



La liaison se pose doucement sans racler le fond

Halte Nautique de Cazaux : priorité d'attribution aux embarcations électriques !

Afin d'encourager le développement d'une plaisance propre, des borniers électriques ont été installés dès 2021 à la Halte Nautique, et une politique incitative adoptée donnant priorité d'attribution des places aux bateaux équipés d'un moteur électrique. Plaisanciers en liste d'attente, n'attendez plus : passez à l'électrique !





Le saviez-vous ?

Cazaux : une eau 100% potable

Le Lac de Cazaux est un des rares plans d'eau oligotrophes (pauvres en nutriments) de France.

Cette caractéristique lui offre plusieurs avantages : une eau transparente et d'excellente qualité, ainsi qu'une biodiversité élevée. Il constitue une réserve d'eau potable pour les Communes du Bassin et pour la Ville de Biscarrosse.



Création d'un secteur à enjeu écologique sur le Lac de Cazaux

Le plan d'eau abrite des espèces floristiques extrêmement rares, comme par exemple l'Isoète de Bory. Cette petite plante amphibie est en danger d'extinction au niveau mondial et il n'en reste qu'à Cazaux et Parentis ! Un arrêté inter-préfectoral a été pris en janvier 2024, instituant un nouveau règlement de police de la navigation avec un secteur « à enjeu écologique », matérialisé par des bouées de couleur jaune, dans lequel le mouillage et l'échouage des bateaux sont désormais interdits.



Gestion différenciée : un grand pas pour la biodiversité

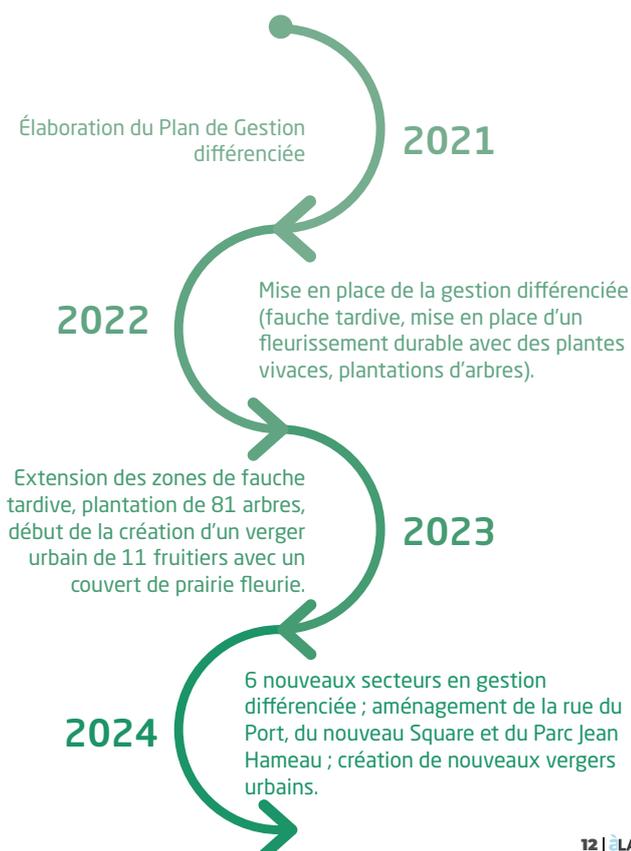
En optant, en 2021, pour un Plan de Gestion Différenciée de ses espaces verts, la Ville s'est engagée dans une démarche de restauration de la biodiversité et de la qualité paysagère. Et les résultats sont là !



« 35 hectares sont passés en gestion différenciée en 2022, 17 ha en 2023, 25 ha le seront en 2024, soit un total de 77 hectares ! Et le constat est clair : l'apparition d'orchidées sauvages et de nombreuses variétés de fleurs des champs entraîne un retour en force des insectes pollinisateurs et des oiseaux, ce qui est très encourageant. »

Philippe BUSSE
Adjoint aux Travaux,
à l'Aménagement Urbain

Face aux changements climatiques, à la nécessité d'économiser l'eau, à la disparition des insectes et des oiseaux, à l'appauvrissement des sols, à la hausse des températures dans les villes, il est désormais nécessaire d'adapter notre façon de penser nos espaces verts. En 2021, un inventaire des espaces verts de la Commune a été effectué (depuis le plus petit bord de trottoir), identifiant 3 zones selon le degré d'intervention nécessaire. Pour chacun de ces espaces, des pratiques ont été mises en place avec les mêmes objectifs : économie d'eau ; économie d'entretien ; respect des cycles végétaux ; choix de plantes vivaces, résistantes à la sécheresse et nectarifères (pour attirer les insectes pollinisateurs et donc les oiseaux). Ces actions, qui vont dans le sens du retour au naturel et de l'adaptation au changement climatique, ont montré dès 2023, leur pertinence et leur efficacité avec la réapparition des insectes, des oiseaux, de fleurs champêtres dans nos paysages, et même d'orchidées sauvages.



La Gestion Différenciée en actions :

- **des plantations durables** avec des espèces adaptées à la sécheresse et nectarifères (Cistes, Sauges, Agastaches, ...)
- **une fauche tardive** des espaces enherbés périurbains pour permettre le retour d'une végétation naturelle (bénéfique à la biodiversité : insectes pollinisateurs, oiseaux, ...) et l'aménagement de cheminements pour les usagers ;
- **l'introduction de fruitiers**, avec la création de vergers urbains ouverts, véritables lieux de rencontre et d'initiation pour les enfants (ex : Square de l'Espérance) ;
- **le passage au « 0 chimie »** sur les terrains de sport et dans les cimetières, grâce à un travail des sols ;
- **la végétalisation** du centre-ville et des parkings pour apporter de la fraîcheur ;
- **l'aménagement du parking des Maraîchers** avec la plantation d'arbustes à baies, d'un tapis de lierre, et la mise en place de prairies fleuries favorables au nourrissage des oiseaux, des insectes pollinisateurs et des petits mammifères comme les hérissons.

La Direction de Développement Durable et Affaires Maritimes (DDAM)

Créée en 2022 pour marquer la volonté de la Ville d'une politique ambitieuse en matière d'environnement, la DDAM œuvre pour protéger les espaces naturels sensibles et développe une démarche d'éco-responsabilité à l'échelle de la Commune, en transversalité avec les autres services de la Ville.



De gauche à droite : Rebecca BIOSCA, Christophe DOUILLARD, Thierry DUPRAT, Nicolas GUICHARD, Macha DE GEITERE, Robin BROUAT et Sandrine DARMANIN

Le Service Environnement et Développement Durable

Sous la responsabilité de Rebecca, il est en charge des deux sites naturels exceptionnels sous gestion communale : l'Île aux Oiseaux et les Prés Salés*. Deux gardes gestionnaires, Thierry et Robin, en assurent la surveillance, le suivi et la protection. Ils ont aussi pour mission d'informer et de sensibiliser le public sur la richesse et la vulnérabilité de ces écosystèmes.

Ce service est aussi responsable de la gestion durable de la Forêt Communale et du suivi des différents sites Natura 2000, et travaille avec les autres services municipaux pour mettre en œuvre des actions de développement durable en lien avec l'érosion, la pollution ou le réchauffement climatique.

*Le Banc d'Arguin est géré par la Sepanso en tant que Réserve naturelle nationale, et la Dune du Pilat par le Syndicat Mixte de la Grande Dune.

Le service Pôle Nautique

Dirigé par Christophe, secondé par Macha et Nicolas, il gère à la fois les mouillages sur corps-morts de l'Aiguillon et du Pyla (environ 730), et la Halte Nautique du Lac de Cazaux. Si vous avez un bateau, c'est ici qu'il faut vous adresser ! Deux portails dédiés existent pour effectuer vos démarches en ligne. Engagé dans une réflexion pour limiter au maximum l'impact du nautisme sur le milieu naturel, le Pôle Nautique fait évoluer techniquement les corps-morts utilisés, et encourage le passage à l'électrique des embarcations sur le lac de Cazaux.



7 agents :

1 Directrice

3 au Service Environnement

3 au Service Pôle Nautique

La DDAM est dirigée par Sandrine Darmanin, qui encadre les deux services de la Direction et gère aussi les dossiers tels que la Forêt (après-incendie, Obligations Légales de Débroussaillage, Plans Plages...) et le problème de l'érosion côtière.



Christine BERGERON et Valérie GASCOIN travaillent main dans la main depuis 12 ans.

Le Secrétariat Général

Peu connu du public, il est dédié au Directeur Général des Services qui dirige l'ensemble des services et des agents de la Collectivité sous l'autorité du Maire.

À La Teste de Buch, ce sont deux femmes qui composent le Secrétariat Général : Valérie et Christine. Véritable duo, elles sont chargées de la préparation et du suivi des décisions prises par le Maire (les arrêtés) et celles votées en Conseil Municipal (les délibérations). Elles jouent aussi le rôle d'intermédiaires entre le DGS et les différents interlocuteurs institutionnels, planifient l'agenda de celui-ci, et travaillent en collaboration avec le Cabinet du Maire et l'ensemble des services municipaux.



« Chaque matin, leur sourire est un rayon de soleil qui me permet de mesurer la chance que j'ai de travailler en pleine confiance avec mes deux collaboratrices directes. Valérie et Christine sont aussi et surtout efficaces, volontaires et très organisées. Des qualités plus qu'essentielles pour assurer des fonctions qui nécessitent autant de diplomatie que de rigueur. L'efficacité du Secrétariat Général est exemplaire grâce à elles et je tiens à les féliciter. »

Stéphane PELIZZARDI
Directeur Général des Services

Agenda Culturel

THÉÂTRE CRAVEY

IZO FITZROY, la voix d'or

C'est l'un des timbres les plus reconnaissables de la modern soul actuelle. Izo FitzRoy sera en concert au Théâtre Cravey pour clôturer la saison culturelle en beauté. L'artiste londonienne, à la fois pianiste et chanteuse, présentera son dernier album « Black insides ». Influencée par les grandes voix féminines telles que Janis Joplin, elle livre ici un mélange de gospel, de blues et de lyrisme à déguster sans modération, alternant puissance et douceur, élégance et modernité. Et si en 2018, Izo a perdu sa voix et dû subir une opération des cordes vocales, elle y a gagné une nouvelle octave qui apporte à ses compositions d'étonnantes subtilités vocales.

Samedi 25 mai à 20h30. Durée 1h15. Tarifs : 15€/13€/8€.



Concert Symphonique

« Voyage en Italie », un projet original baptisé Écho-Bois, qui permet à de jeunes professionnels de jouer aux côtés des musiciens plus aguerris de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine, dirigé par la jeune et talentueuse cheffe Hannah Von Wiehler.

Samedi 4 mai à 18h30. Durée 1h30. Gratuit.

Danse classique

« Roméo & Juliette » présenté par la Compagnie chorégraphique François Mauduit. Un spectacle tout public, rassemblant des danseurs issus de diverses compagnies internationales, qui affiche à chaque fois salle comble.

Vendredi 17 mai à 20h30. Durée 2h. Tarifs : 30€/27€/15€.

ART CONTEMPORAIN

« Échappée Sauvage », Volume 4 : street art au cœur de la Ville

En mai, La Teste de Buch invite 2 artistes de renom à s'exprimer sur les édifices de la Commune, afin d'enrichir le parcours urbain développé les saisons précédentes. La testerine BEATOA habillera le bateau en entrée de ville d'une œuvre « Pop surf style » évoquant l'océan ; tandis que le bordelais Matthieu POMMIER (qui avait déjà réalisé une œuvre sur le mur du Marché couvert) investira le mur Est de la Maison Lalanne avec une fresque évoquant la forêt et l'univers de l'enfance. Dans le souci d'une démarche responsable, ils travailleront à la peinture à l'eau et aux pinceaux, et non plus aux aérosols. C'est tout un programme qui rythmera l'événement avec une conférence, des temps de médiation à destination des scolaires et même des pique-niques sur place, qui permettront au public d'entrer en interaction avec les artistes durant leurs réalisations. Le 18 mai, un vernissage clôturera, plaine des Sports Gilbert Moga, cette semaine de performance artistique.

Du 6 au 18 mai 2024.



Symphonie des couleurs pour le concours de peintures « Envolées d'art »

Initié en 2023, ce concours original de peintures propose aux artistes, pour sa 2^{ème} édition, de travailler sur le thème de la couleur. Après une sélection par le jury, 50 œuvres réalisées par des artistes néo-aquitains seront désignées, et leurs photographies exposées durant tout l'été dans le jardin de l'église Saint Vincent. Le public sera invité à voter sur le site internet de la Ville pour désigner son œuvre favorite ! Trois prix seront attribués : le prix du jury (doté de 600 €), et les prix du public (dotés de 400 et 300 €).

Exposition du 29 juin au 1^{er} septembre 2024. Inauguration le 29 juin à 11h.

MUSIQUE

Fête de la Musique 2024

Le 21 juin, la musique promet d'enflammer le parvis du Marché. Dès 18h30 se produiront les Formations Junior et Musiques Actuelles du Conservatoire de musique, suivies d'un concert exceptionnel et gratuit des Shaolin Temple Defenders. Originaires de Bordeaux, ces 7 musiciens au parcours impressionnant se sont imposés comme les représentants français de la scène soul internationale avec un son aux multiples influences, entre funk torride et soul soyeuse. Ces véritables guerriers du groove aux prestations énergétiques ont sorti en 2017 leur 5^{ème} album « Free for Soul », une musique fédératrice sur des messages universels.

Concert à 21h. Marché ouvert jusqu'à 23h.



Les Scènes Musicales 2024 accueillent « l'African Vibes Festival » !

Les 5 et 6 juillet, la musique afro-reggae s'installera à La Teste de Buch pour 2 jours de concerts au Théâtre Cravey. En intérieur ou sur le parvis, une dizaine de groupes se succéderont : Fily Sound & Rastalib, Seyni & Yeliba, Sara Lugo, Yaniss Dola, Tribute Bob Marley, Dusale Sound System, Mad Professor, Manu Digital, Volodia, et l'Ensemble National de Reggae. Un événement de grande ampleur qui devrait réjouir les reggae lovers, mais pas seulement, puisqu'il proposera aussi des performances artistiques, des ateliers et démonstrations de danse, une exposition de peinture, un marché artisanal du monde et des stands de restauration !

Informations et réservations



L'agenda des galeries municipales

La Ville de La Teste de Buch dispose de 3 salles d'exposition : la Source en centre-ville, la Salle des Mariages et la Galerie du Pilat à Pyla sur Mer. Chaque semaine, de nouveaux artistes investissent les cimaises pour partager leur univers artistique.

LA SOURCE

30 avril au 5 mai	UTLARC atelier photographique
7 au 12 mai	Bern DODET peinture
14 au 20 mai	Zol ARTISTIC, Arnaud GRACIENT peinture, aquarelle
21 au 26 mai	Les Artistes & Créateurs peinture, émaux, raku
28 mai au 2 juin	Françoise RICHARD peinture
4 au 9 juin	ARTE FACT arts plastiques
11 au 16 juin	Argilea et Press'papier Créa sculpture, gravure
18 au 23 juin	J'aime le pays de Buch divers ateliers
26 au 30 juin	Valérie ESQUIROL & Sandrine ETIENNE peinture, collage

GALERIE DU PILAT

30 avril au 5 mai	Olivia DUPRÉ & Cécile MILET vitrail, céramique
7 au 12 mai	Karine BOTTERO peinture
14 au 19 mai	Ateliers Photo La Teste de Buch
21 au 26 mai	Patricia THAMAS dessin
28 mai au 2 juin	Maud et Martine BOUTIN peinture, modelage
04 au 9 juin	Accueil des Villes Françaises peinture
11 au 16 juin	Anne VOS et Denis BELLOCQ peinture, aquarelle, encre, pastel
18 au 23 juin	Katrine GAULTIER & Hervé FLEURY sculpture, peinture
26 au 30 juin	Vincent MONTHIERS photographie N/B

SALLE DES MARIAGES, PYLA

30 avril au 5 mai	Tania CARRARA peinture
7 au 12 mai	Maurice BÉNITAH aquarelle
14 au 19 mai	Myriam GARDEY DE SOOS, M2O dessin, peinture
21 au 26 mai	Jean-Guy AUBRY aquarelle
28 mai au 2 juin	Isabelle BENQUET-FENECH peinture
4 au 9 juin	Antoine ALVES peinture, photographie
11 au 16 juin	Philippe COURQUEUX, RIF Photo
18 au 23 juin	Marjolaine FAURE aquarelle
25 au 30 juin	Aline ZABUSKI, ZABUSKA peinture

Le Conseil de Quartier

REGUE VERTE - AIGUILLON

Il accueille cette année 3 nouveaux conseillers et 1 nouvel élu !



Luc ROBIN



Hugues SINGER



Christian GILET



Evelyne TISSIER



Ghislaine MICHEL



Linda EL KHALIFI



Yves BIENIASZEWSKI



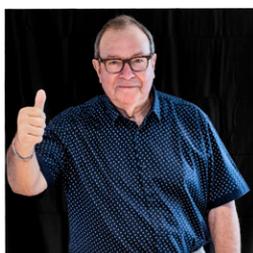
Bruno SERRAT



Bernard MARRAST



Emilie BERTRANET



Claude BADET



Christian GIRARD



Modeste PINDADO
Vice-Président



Angélique TILLEUL
Présidente

Retrouvez tous
vos Conseillers
de Quartier



La mer pour tous

Le Conseil de Quartier Règue Verte - Aiguillon a pour objectif de mener des actions de partage, d'inclusion et de solidarité avec les habitants. Pour les familles qui connaissent peu ou pas le Bassin, il a eu l'idée de proposer des sorties en mer grâce à l'association AVEC (Arcachon Voile & Croisière), et des sorties pêche pour les enfants avec les Moussaillons de l'Aiguillon.

Le 5 juillet, l'ambiance sera festive avec le bal de l'Aiguillon, qui se tiendra sur le parking de la pointe de l'Aiguillon.



Les Cafés des Conseils : des rendez-vous conviviaux pour échanger avec vos Conseillers de Quartier !

Lancés en 2023, ils sont proposés aux habitants chaque premier samedi du mois et sont l'occasion de rencontrer leurs Conseillers de Quartier afin de partager questions et projets.

Le 4 mai

Maisons des Quartiers
Est, Miquelots, Centre-Ville

Le 1^{er} juin

Maisons des Quartiers
Cazaux, Pyla, Règue Verte - Aiguillon,
Est, Miquelots, Centre-Ville

Revenir à la nature et créer du lien entre les générations

1 Le jardin partagé à la Maison de Quartier Rège Verte - Aiguillon

« Nous avons créé ce jardin des familles en 2008, se souvient Alain Villechenoux, responsable de la Maison de Quartier. Ce potager au pied des immeubles est un lieu à part, un espace de paix sociale et de lien intergénérationnel. En 2015, nous avons même obtenu le 1^{er} prix des Jardins Solidaires de Nouvelle-Aquitaine ! »

Organisé en 20 petites parcelles, géré par Valérie LEROUGE aidée de 4 bénévoles, le jardin partagé est accessible à tout moment. Chaque famille postulant pour une parcelle s'engage par contrat. La structure fournit les outils, les semences, les conseils. Et il n'est pas rare qu'un habitant passe dire bonjour aux jardiniers pour voir pousser les plants de tomates, se régaler d'une fraise ou respirer une feuille de menthe. Un retour à la terre, à la simplicité, à la patience, qui est, pour beaucoup, essentiel.



2 Des ruches à la Maison de Quartier de Cazaux

Utiliser les abeilles comme support de médiation notamment à destination des enfants, voilà une idée pour le moins originale. Et ça marche ! Depuis 2021, un rucher partagé a vu le jour à la Maison de Quartier de Cazaux. Une équipe de bénévoles passionnés en prend grand soin, et une belle récolte de miel a été faite en 2023 qui a ensuite été utilisée pour les ateliers cuisine. Habités peu à peu à côtoyer et à aimer les abeilles, les enfants sont aussi sensibilisés à leur importance en tant que pollinisateurs pour les vergers et les potagers, et donc à l'intérêt de planter dans son jardin des fleurs sauvages pour que les abeilles puissent y butiner !



3 Maison de Quartier des Miquelots : réparer plutôt que jeter

Votre grille-pain est en panne et vous voulez apprendre à le réparer plutôt que de le remplacer ? Tous les 15 jours, les jeudis matins de 10h à 12h, François et Pierre vous accueillent à la Maison de Quartier des Miquelots pour un cours particulier de bricolage électronique ! Il suffit d'être adhérent, de s'inscrire et de venir avec votre petit électroménager en souffrance. Ils tenteront de le remettre en état s'il est démontable et pas trop démodé (pour pouvoir trouver les pièces !). Les bénévoles bricoleurs sont les bienvenus.



L'agenda des Maisons et Conseils de Quartiers

Maison de Quartier de Cazaux

Semaine de l'Abeille

Du 21 au 24 mai

Ateliers, jeux, initiation à l'apiculture, dégustation des produits de la ruche.

Maison de Quartier de Cazaux

Fête de la Musique, Halle Cazaline

Vendredi 21 Juin de 18h à 22h

Maison de Quartier des Miquelots

12^e édition de la Fête du Jeu

Samedi 22 juin de 14h à 22h

Conseil de Quartier Rège Verte - Aiguillon

Bal de l'Aiguillon, parking de la pointe de l'Aiguillon

Vendredi 5 Juillet de 19h à 23h

Budget Primitif 2024



« Au cœur de chaque commune, réside un pilier essentiel qui façonne son présent et sculpte son avenir : ses finances. C'est à travers le prisme des investissements et des choix budgétaires pour 2024 que s'écrit le récit de notre collectivité, en toute transparence, autour de trois valeurs majeures : l'ambition, la responsabilité, et le bien-être pour tous. »

Jean-François BOUDIGUE

Adjoint délégué aux finances, à la Commande Publique, aux Affaires Juridiques et aux systèmes d'information



Le saviez-vous ?

Le Budget Primitif est voté au mois de décembre de l'année précédente. C'est une projection qui anticipe les ressources financières et donc les investissements prévus pour l'année.

Voté le 11 avril, le Budget Supplémentaire a permis de porter les chiffres réels à **un total de 103 M€.**

Le choix d'une fiscalité basse pour augmenter le pouvoir d'achat des Testerins

Depuis 2 ans, les taux d'imposition n'ont pas varié sur la Commune. En matière de Taxe foncière sur les propriétés bâties, les taux votés à La Teste de Buch sont les plus bas de toutes les communes girondines de plus de 20.000 habitants !

Cela représente, pour l'année 2024, un gain de pouvoir d'achat restitué aux contribuables d'un montant estimé à 2.5 M€.

Encours de dette par habitant au 1^{er} janvier



Chiffres clés

74,012 M€

Budget prévisionnel 2024
(soit + 8,18 % par rapport au BP2023)

49,070 M€

Budget prévisionnel de fonctionnement 2024

24,942 M€

Budget prévisionnel d'investissement 2024

22,142 M€

Dettes de la Commune au 1^{er} janvier 2024

1,96 années

Capacité de désendettement

831 €

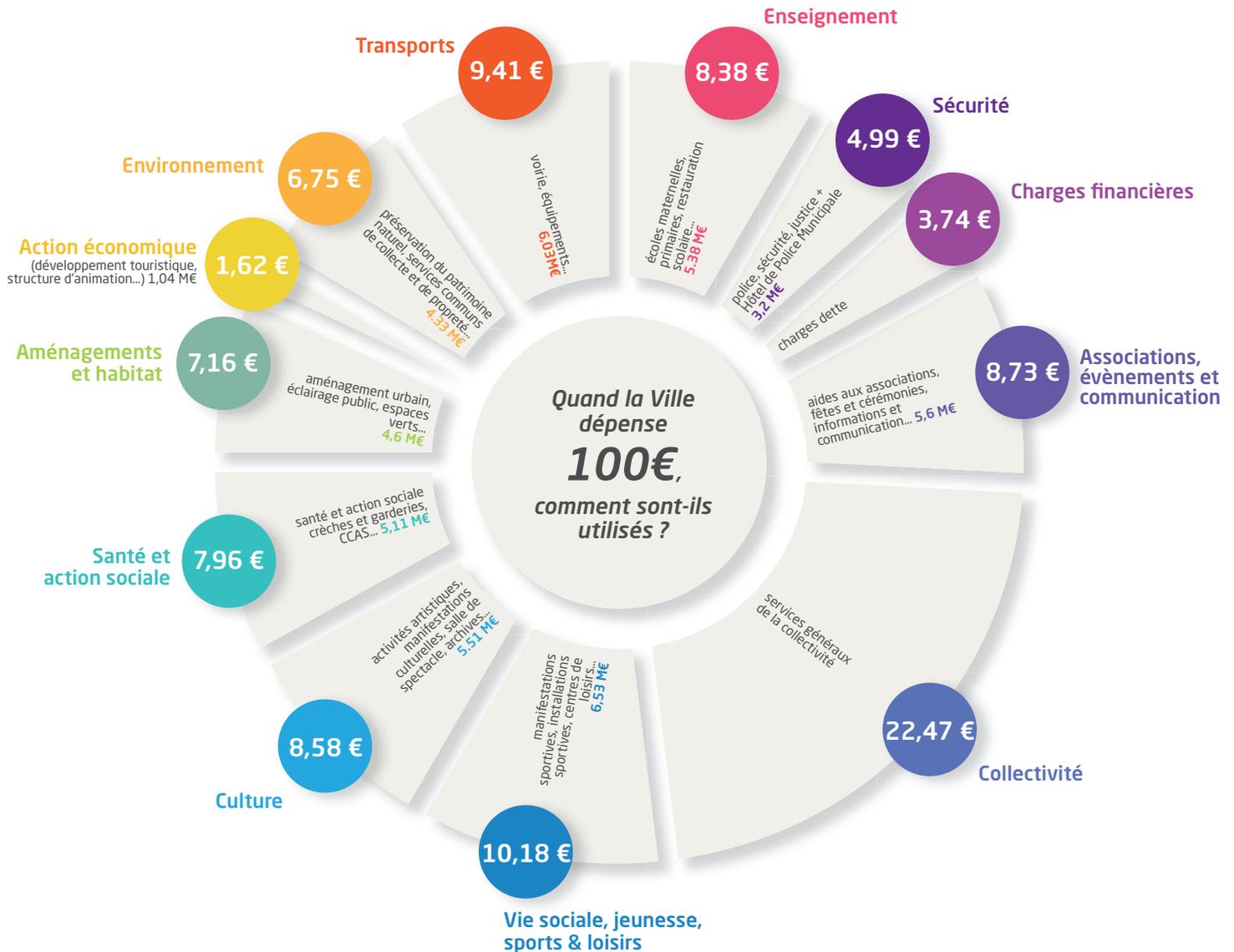
Dettes par habitant

- Maîtrise des dépenses
- Maîtrise de la dette
- Stabilité des taux d'imposition
- Niveau d'investissement important

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES
DANS LES COMMUNES DE + DE 20.000 HABITANTS (EN %)



Des dépenses maîtrisées pour un projet ambitieux au service des citoyens



Les grands travaux d'investissement

10,53 M€

pour
les bâtiments
dont les plus emblématiques :

- le futur Conservatoire de Musique
- la reconstruction de la Cabane Tchanquée n°3
- le nouvel Hôtel de Police Municipale
- la Maison de Quartier Est
- les vestiaires du Stade du Clavier
- les travaux d'entretien des bâtiments municipaux
- la modernisation des systèmes de chauffage et de climatisation

5,21 M€

pour
les équipements
dont :

- le développement d'un réseau de vidéo-protection
- l'aménagement des espaces verts et des aires de jeu
- la piste d'athlétisme de la Plaine G. Moga
- la modernisation des réseaux informatiques
- les acquisitions foncières prévisionnelles
- la modernisation du parc de véhicules municipaux

6,1 M€

pour les opérations de
voirie et d'éclairage public
telles que :

- le secteur Corniche / avenue des Dunes
- la rue du Port, le chemin des Facteurs, l'avenue Montaigne, la rue du Président Carnot, la rue Henri Dheurle, le boulevard Charles de Gaulle...
- l'avenue Guynemer à Cazaux
- le parking de l'Hôtel de Police Municipale
- la voirie devant Brameloup
- l'éclairage public

Olymp' en Buch !

Venez vivre un après-midi olympique en famille ou entre amis ! Par équipe de 4 à 6 personnes, essayez-vous au tir à l'arc, au flat rugby ou au skate, dans des ateliers à la carte, adaptés à tous les âges et à tous les niveaux. Et décrochez la médaille olympique de La Teste de Buch !



« Pour célébrer l'année olympique, nous avons souhaité créer sur le territoire, avec le concours de nos associations, une grande manifestation sportive populaire, ouverte à tous et gratuite. Faire du sport en équipe quel que soit son âge, découvrir de nouvelles disciplines, se mesurer à d'autres équipes dans un esprit de partage et de convivialité, c'est retrouver l'esprit des Jeux Olympiques : l'important, c'est de participer !* »

Stephen SLACK

Conseiller Municipal, Délégué à la Vie sportive

*Selon Pierre de Coubertin



Arrivée de la flamme olympique en parachute !

Grâce à l'école de parachutisme du Bassin d'Arcachon, une flamme olympique symbolique fera son apparition dans le ciel avant la remise officielle des récompenses en présence de M. le Maire de La Teste de Buch et des élus, ainsi que de grands sportifs invités.

Une grande fête du sport gratuite pour tous

Avec l'aide des associations sportives testerines, une quinzaine d'ateliers accueilleront, sur l'espace de la plaine des Sports Gilbert Moga, des équipes de 4 à 6 personnes (sans âge minimum requis) pour un mini-match, une initiation ou une performance ! Organisés en 5 grandes familles de disciplines désignées par une couleur, chaque participation permettra de gagner un anneau olympique.

Les 5 anneaux obtenus donneront droit à la remise d'une récompense !

Des anneaux olympiques à poinçonner pour décrocher la médaille

Pour décrocher l'**anneau bleu**, venez vous essayer aux sports collectifs : football, rugby, volley et handball. L'**anneau noir** correspond aux disciplines individuelles telles que l'escrime ou le sabre laser, la gymnastique et son parcours d'agilité, les arts martiaux. L'**anneau rouge** regroupera les sports de précision comme le tir à l'arc, à la sabarcane, le basket et le moly. Le **jaune** sera celui de l'athlétisme, et le **vert** sera consacré aux nouveaux sports olympiques tels que le skateboard, le hip-hop et le parkours.

Tout au long de l'après-midi une buvette sera proposée, ainsi que de nombreuses animations pour les familles : jeux géants et gonflables, course d'orientation, jeu de morpion en relais... Une exposition sur les sportifs testerins sera présentée par le Service des Archives de la Ville, née de l'appel à collecte d'archives privées lancé à l'occasion de cette année olympique.



**SAMEDI 15 JUIN
DE 14H30 À 19H**
INSCRIPTION ICI



Lou Saubona

ouvre son restaurant aux seniors testerins

Dans le cadre de son projet d'établissement, la résidence autonomie accueille pour le repas du midi des personnes + de 60 ans qui souhaitent partager un moment convivial et rompre leur isolement.



« L'objectif est de créer du lien entre les résidents et des personnes extérieures, mais aussi de permettre à des seniors isolés, ou désireux de bénéficier d'un repas équilibré, de pouvoir le faire pour un prix modique établi en fonction des revenus. »

Brigitte GRONDONA

Adjointe déléguée au CCAS, aux Affaires Sociales, aux Personnes âgées, au Handicap, à la vie des quartiers et à la démocratie participative

Toujours innovante, la résidence pour personnes âgées autonomes gérée par la Ville n'en est pas à sa première initiative pour s'ouvrir vers l'extérieur. Elle a déjà mis en place des moments partagés avec les enfants des accueils de loisirs, les personnes âgées de la résidence St Marc, les enfants du CMJ lors du concours de pétanque, et accueille depuis le mois d'avril des tout-petits et leurs nounous. Depuis le mois de janvier, elle a aussi lancé un appel aux seniors testerins qui souhaitent profiter de son service de restauration le midi. Du lundi au vendredi (hors ponts et jours fériés), 10 places sont ainsi réservées aux non-résidents pour partager un repas dans une ambiance conviviale garantie.



Les repas sont servis à table comme dans un véritable restaurant. Autour d'un plat chaud unique, deux entrées et deux desserts sont proposés au choix. Les inscriptions sont à faire par téléphone au 09 79 42 76 07, en se munissant d'un justificatif de domicile testerin, d'un avis d'imposition, et d'un certificat médical de non-allergie. L'ouverture des portes se fait entre 12h et 12h15. **Bon appétit !**

Pyla : Jeudi seniors « face à la mer » sur le thème des Hippies à la plage

le 30 mai de 14h30 à 17h30

Le CCAS organise chaque année pour les + de 65 ans les Jeudis Seniors, 4 après-midis dansants gratuits, festifs et conviviaux : des temps forts qui rencontrent toujours un franc succès ! Le 30 mai, la piste de danse sera installée en plein air, en bord de plage au Pyla. Alors venez danser sur les accords de l'orchestre Céleste !

Dress code : Flower Power

Inscription auprès du CCAS au 05 57 73 69 80.



Projet d'éducation à l'environnement



« La mission première de l'enseignement est de transmettre des connaissances qui permettent aux jeunes d'être ancrés dans un passé, dans une culture, et de créer ainsi leur avenir. L'éducation, c'est la famille qui la donne; l'instruction, c'est l'État qui la doit. (Victor Hugo)»

Georges AMBROISE
Conseiller Municipal délégué
à l'Éducation et à la Jeunesse

Sorties nature pour les écoliers

La Ville propose chaque année pour les élèves du primaire une visite de ses sites naturels. Les CP découvrent la Dune du Pilat, les CE1 les Prés Salés, les CE2 le Banc d'Arguin, les CM1 les plages océanes, et les CM2 sont accueillis sur l'Île aux Oiseaux. Tout au long de l'année, des ateliers d'initiation à l'environnement sont proposés en classe par les deux gardes gestionnaires de la Ville.



Cabanes Tchanquées : les CM2 ambassadeurs de la protection du patrimoine

À l'occasion de la reconstruction de la Cabane n°3 et à la demande de la Région, le service Environnement et Développement Durable de la Ville a proposé aux enseignants de CM2 un projet de médiation autour des Cabanes Tchanquées. Quatre classes des écoles Gambetta, Brémontier et Miquelots travaillent ainsi, avec l'aide du service des Archives de la Ville et des gardes gestionnaires de l'Île aux Oiseaux, sur des projets d'écriture de nouvelle, d'exposition ou d'interviews, qui donneront lieu à une restitution visuelle et/ou sonore à la fin du printemps.



Secteur Jeunes : sensibilisation à l'éco-responsabilité

Initier les jeunes au tri sélectif, au « 0 déchet » ; les inciter à manger mieux, en partageant des repas cuisinés en commun ; les solliciter pour utiliser - quand c'est possible - les mobilités douces pour leurs activités ; leur faire découvrir les sites naturels lors de sorties à la journée : telles sont quelques-unes des actions menées par le Secteur Jeunes vers son public de collégiens et lycéens. Grâce à la compétence de l'une des animatrices, Lucile, titulaire d'un BTS Gestion et Protection de la Nature et ancienne Guide Nature au Domaine de Certes, chaque activité est l'occasion de les sensibiliser aux problématiques environnementales et faire d'eux des citoyens éco-responsables.



Atelier Poke Bowl

La restauration scolaire à l'heure du développement durable

Au programme des cantines scolaires testerines : manger mieux, manger sain, mais aussi privilégier les producteurs locaux et les circuits courts, lutter contre le gaspillage et recycler les bio-déchets.

Du bio, du bon, du local !

En optant pour un cahier des charges ambitieux, la Ville va bien au-delà du respect de la loi Egalim qui impose 50 % de produits d'alimentation durables dont au moins 20 % de bio : dans les cantines testerines, les chiffres sont respectivement de 61.72 % dont 34.17% de bio pour l'année 2022-2023, et continuent de progresser en 2024. Depuis la rentrée scolaire 2023, c'est même une alternative végétarienne quotidienne «repas sans viande» qui est proposée sur les 8 écoles et les ALSH.

Des produits de saison ;

- Un repas végétarien par semaine ;
- Un fruit au goûter ;
- Une diversification des sources de protéines (ex : légumineuses) ;
- 50% de produits issus de labels ou appellations valorisantes (label rouge, AOP...), dont au moins 20% de produits biologiques (fruits, légumes, œufs, produits laitiers, céréales) ;
- Des producteurs locaux (boulangers testerin, légumerie à Pessac, fruits et volailles du Lot et Garonne, viande et yaourts de Dordogne) ;
- Un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Un plan de collecte des déchets organiques (récupérés pour en faire du compost).

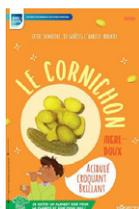


De nouveaux goûts sans gaspi !

Des campagnes régulières d'éducation alimentaire sont aussi menées auprès des enfants avec le soutien du personnel des cantines pour :

- Acquérir de **bonnes habitudes alimentaires** dès le plus jeune âge ;
- Amener les enfants à **goûter de nouvelles saveurs** : animations autour d'un produit, animations « c'est la fête », « amuse-bouche » *, recettes « pas pareilles » **,...
- Les initier au **tri alimentaire** grâce à des poubelles de tri au self des élémentaires (opération Mission Planète) ;
- Les **sensibiliser au gaspillage** en les incitant à se servir en fonction de leur faim, et éviter le gaspillage du pain (Mission Anti-Gaspi) ;
- Informer les parents systématiquement via l'**application So Happy**.

1.200 repas et 430 goûters par jour



*Les amuse-bouches

Ce sont des produits et recettes sucrés ou salés proposés aux enfants en petite quantité. À eux de voter pour intégrer ce qu'ils ont aimé dans les futurs menus. En mai, ce sera « cornichon aigre douce », et en juin « graines de courges ». À tester !

**Les recettes « pas pareilles »

Pour surprendre les enfants et les inciter à varier leurs habitudes alimentaires, les chefs SOGERES ont imaginé 10 recettes étonnantes comme le fondant haricots rouges framboise, le gâteau caramel et caramel liquide (en mai), ou l'assiette de fruits melon orange et jaune (en juin). Les recettes sont disponibles pour refaire ces plats rigolos à la maison.



Encourager la dynamique économique

« Aller à la rencontre
des artisans et commerçants
de la Commune,
c'est les assurer
de notre soutien. »

Patrick DAVET
Maire de La Teste de Buch



Informatique AP33
Dépannage informatique pour professionnels et particuliers.



Vive la vie
Centre de bien-être, produits de détente et soins du corps.



Cycles Valentin
Entretien de cycles, vente de vélos électriques et musculaires.



Gastronomie et Prestige
Un chef privé pour une cuisine d'exception à domicile.



Skep
Porte-matériel extérieur modulable pour vans, fabriqué en France.



OuiGlass
Réparation d'impact et remplacement de pare-brises.



Holiday Inn
Hôtel 3 étoiles à 10 mn des plages et de la Dune du Pilat.

LA TESTE DE BUCH RECRUTE DES EMPLOIS SAISONNIERS !

Si vous êtes majeur(e), titulaire du permis B, en bonne condition physique, autonome, de nombreux postes sont à pourvoir dans les domaines suivants :

- sport,
- jeunesse,
- propreté,
- forêt,
- électricité,
- logistique.



Informations ici



Tourisme, du nouveau !

Meublés de tourisme Des étoiles via l'Office de Tourisme



1 L'Office de Tourisme de La Teste de Buch est désormais agréé pour accompagner les propriétaires de locations saisonnières dans leur démarche de classement en **meublés de tourisme**. Après visite du logement, l'OT délivre un classement pour une durée de 5 ans dans la catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5 étoiles. Une visite est ensuite effectuée tous les 5 ans pour la conservation ou pour l'évolution du classement.

Renseignements : 05 56 54 63 14
classement@latestedebuch.com

2 L'obtention d'un **numéro d'enregistrement** devient obligatoire pour la location de courte durée d'un bien meublé sur les communes du Bassin d'Arcachon, en se connectant sur le site <https://taxe.3douest.com/latestedebuch.php>. Ce numéro à 13 chiffres est unique, gratuit et valable sur toutes les plateformes de commercialisation.

À noter que cette obligation s'applique également aux meublés déjà déclarés en Mairie avant cette date (via CERFA).

3 Depuis le 1er mai 2024, si vous souhaitez louer votre habitation principale en meublé de tourisme plus de 120 j/an*, ou si vous possédez une résidence secondaire que vous destinez à la location saisonnière, vous devez désormais faire une **demande de changement d'usage** temporaire auprès de la Mairie, via le site ci-dessus et un formulaire en ligne. Cette autorisation personnelle vous sera délivrée pour 3 ans par arrêté du Maire, et sous réserve de l'instruction du dossier complet.

NB : Attention, pensez aussi à vérifier que votre règlement de copropriété n'empêche pas la location saisonnière !

*ou une partie de votre habitation principale avec un accès indépendant et à usage exclusif du locataire.



Camping du Lac de Cazaux Un tourisme responsable et durable

Dans le cadre d'un appel d'offre, la Commune vient de confier pour 15 ans la gestion du camping municipal du Lac de Cazaux à Alpha Camping. Acteur engagé dans une démarche RSE ambitieuse, l'enseigne spécialisée va investir 1,2 millions d'euros pour la modernisation du site sous l'enseigne Bel Air Village. Son objectif : faire évoluer le camping en 3 étoiles pour 2025, implanter de nouveaux hébergements éco-conçus en France, aménager des emplacements cyclo-tentes équipés de bornes de recharge pour les vélos, densifier la végétalisation du site avec des essences locales, remplacer les axes goudronnés par des voiries perméables, affilier le camping au label « Tourisme & Handicap »...



Visites pleine nature avec l'Office de Tourisme

Partez en expédition ou choisissez une séance de yoga en plein air, pour vous reconnecter avec la nature !

- 2 mai et 29 juin..... Découvrir les oiseaux du Bassin (Prés Salés Ouest)
- 9 mai Balade yoga aux Prés Salés Ouest
- 9 mai et 29 juin..... Observer les coquillages aux Prés Salés Est (matériel de pêche fourni)
- 9 mai Balade de Mayou aux Prés Salés
- 20 mai et 22 juin..... Plantes sauvages médicinales en forêt de Camicas

Réservations à l'office de tourisme ou sur www.tourisme-latestedebuch.fr



Quand la voirie passe au vert

Des îlots de fraîcheur en ville

Dans le cadre du réaménagement du centre-ville, une réflexion a été menée pour donner au végétal une place centrale. C'est ainsi une succession d'espaces verts qui se déploieront depuis la place Jean Hameau jusqu'au port de La Teste de Buch :

- plantations en pleine terre et massifs de vivaces sur la nouvelle place Jean Hameau ;
- ouverture et réaménagement du jardin Jean Hameau ;
- jardinières fleuries dans la rue du Port ;
- création d'un nouveau square dans la rue du Port, équipé d'un bio-composteur collectif alimentant des jardinières d'aromatiques accessibles à tous.

RENDEZ-VOUS LE 29 JUIN POUR L'INAUGURATION OFFICIELLE DE LA RUE DU PORT !



Place Jean Hameau

Des pistes cyclables pour l'été

Ça y est ! 4 nouvelles liaisons cyclables viennent compléter le Schéma Cyclable Communal. Alors, préparez vos vélos car, dès le mois de juillet, vous pourrez emprunter la route de la Corniche, la rue des Facteurs, la rue du Port et la RD217 vers le Pyla ! Parallèlement, 100 nouveaux racks à vélos ont été installés aux points stratégiques (près des plages, au marché, rue du Port, à la gare).



Des parkings nouvelle génération

Comme le parking des Maraichers, le parking du nouvel Hôtel de Police Municipale a fait l'objet d'une conception écoresponsable : système de drainage enterré et végétalisation des aires de stationnement pour gérer les eaux pluviales ; plantations pour l'ombrage ; haies d'arbustes à baies comestibles pour attirer les oiseaux.



Les chantiers de voirie en 2024

Ils se terminent avant l'été :

- La rue du Port, l'avenue Montaigne, la rue Joliot Curie et la rue La Pérouse
- La place Jean Hameau
- Le chemin des Facteurs
- L'avenue Louis Gaume et l'avenue des Dunes (Pyla)

Des bornes pour les véhicules électriques

Afin de favoriser l'utilisation de véhicules propres, un programme d'équipement en bornes de recharge a été adopté, pour un budget global de 560.000€. Au total, une cinquantaine d'IRVE* seront installées d'ici à 2035. 11 sont déjà présentes sur le territoire et 4 nouveaux points de recharge seront ajoutés cette année sur le parking des Maraichers, le parking de l'Hôtel de Police Municipale, sur la plaine du Clavier à Cazaux, et à Brameloup.

*(infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques)



Éclairage urbain vertueux

Depuis 2020, la Ville poursuit un programme de modernisation de son parc d'éclairage public, ce qui a permis de réaliser 50% de baisse de la consommation (l'objectif étant d'atteindre 80% à l'horizon 2027). Au programme :

- un éclairage intelligent, avec de la détection communicante dans les quartiers résidentiels ;
- un abaissement de puissance sur les axes principaux tout au long de la nuit ;
- un éclairage respectueux de la faune et de la flore, dirigé vers les voiries, et des LEDs qui n'attirent pas les insectes pollinisateurs.

Patrimoine, sécurité, enfance, sport... construire et rénover pour le bien-être de tous

La Cabane Tchanquée n°3

Les travaux de reconstruction se poursuivent. La nouvelle cabane sera livrée comme prévu le 21 juin prochain. Ainsi, la cabane aux volets blancs retrouvera sa jumelle...



Le Conservatoire de Musique

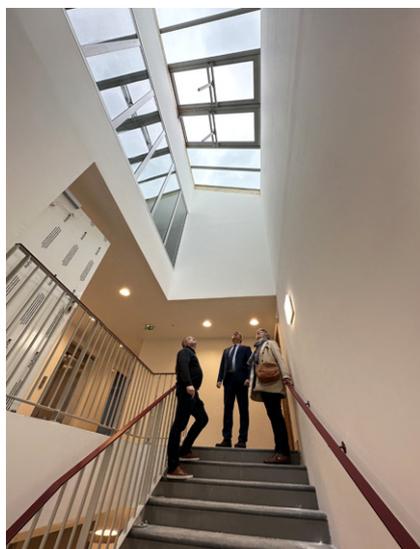
Les travaux de déconstruction de l'ancienne école Victor Hugo ont commencé le 15 février 2024. Au mois d'avril, ils ont été momentanément interrompus pour permettre la réalisation de fouilles (loi sur l'Archéologie préventive de 2001).

Une biberonnerie pour la Maison de la Petite Enfance

Le projet est la création d'une biberonnerie à proximité immédiate de la salle des bébés du multi-accueil Alexis Fleury, et d'une extension de cette salle. Les travaux seront lancés en juillet pour une réception fin janvier 2025.

Le pôle social Brameloup

Les travaux vont bon train. La 2^{ème} tranche a été livrée à la fin du mois de mars (partie RDC et 1^{er} étage). Reste à finaliser la partie accueil public du CCAS. La livraison est prévue en septembre.



L'aire de jeux des Miquelots

C'est une ribambelle de champignons avec des oiseaux et des animaux de la forêt qui accueillent à présent les 2-12 ans, en lieu et place de l'ancienne installation qui datait de 2004. Au programme pour les plus petits : carrousel, panneaux de manipulation, balançoire « nid » et jeux ressort ; filet araignée, point mouvant, plots d'équilibre et toboggan pour les plus grands ! Un espace pétanque a été aménagé à proximité pour créer un lieu d'interactions intergénérationnelles.



L'Hôtel de Police Municipale

Symbole de la volonté municipale de sécuriser le territoire de la Commune, le nouvel édifice est doté d'équipements performants, avec notamment une pièce dédiée à la surveillance vidéo de tous les points sensibles de la Commune. Il sera ouvert au public en début d'été.

Les équipements sportifs

Le Club house de pétanque avec ses 3 terrains couverts est maintenant opérationnel. Le local de rangement de la salle Turpin a été livré. Les vestiaires et les tribunes de la Plaine des sports du Clavier sont en cours de travaux pour une livraison en septembre. La piste d'athlétisme de la Plaine Gilbert Moga est en cours de rénovation, de restructuration et de mise aux normes ; elle sera livrée également en septembre. Enfin, le chantier de la Salle de réception sportive intercommunale vient de démarrer. Elle permettra d'accueillir jusqu'à 700 personnes et de regrouper les associations sportives.

Élections Européennes le 9 juin : attention, redécoupage électoral !

Liste des bureaux de vote pour les élections 2024

Théâtre Pierre Cravey - 1, 2, 3, 4, 5
 Salle Omnisports Coubertin - 6, 7, 8, 9, 10
 Salle Maugis, rue du Petit Prince - 11, 12
 Maison de Quartier des Miquelots - 13, 14, 15
 Gymnase de l'école Gambetta - 21, 22
 Maison de Quartier de la Règue Verte - 23
 Centre Culturel P. Dignac, Pyla-sur-Mer - 16, 17
 Salle des fêtes de Cazaux - 18, 19, 20



Dimanche 9 juin 2024, les électeurs sont appelés aux urnes pour le scrutin européen. Afin d'éviter l'engorgement de certains bureaux de vote dû à l'augmentation de la population, trois bureaux supplémentaires seront ouverts, et les électeurs répartis différemment sur certains secteurs. Les personnes concernées recevront une nouvelle carte d'électeur dans le courant du mois de mai.



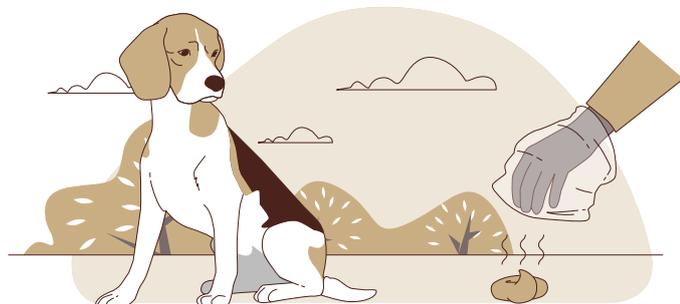
SCANNEZ POUR
CONNAÎTRE VOTRE
BUREAU DE VOTE



Stop aux incivilités canines

En adoptant un chien, son propriétaire s'engage à assumer un certain nombre d'obligations envers l'animal, mais aussi envers la loi. Car le Code civil est clair : « Le propriétaire d'un animal... est responsable du dommage que l'animal a causé... ».

Voici un petit rappel des règles sur le territoire de la Commune, pour le bien-être et le respect de tous.



Les déjections canines sont interdites, pour des raisons d'hygiène publique, sur les trottoirs, dans les espaces verts publics, sur la voie publique et dans les espaces de jeux pour les enfants.

Infraction de Classe 4 = 135€

Interdit aux chiens !

Par arrêté 2013-98, les chiens sont interdits, *même tenus en laisse*, sur les plages océanes, au lac, au marché couvert, sur les aires de jeux, à l'église, dans le parc Jean Hameau, et dans les enceintes sportives.

Infraction Classe 2 = 35€

Ne pas laisser divaguer son chien, même « gentil » !

Il est interdit de laisser un chien sans surveillance et hors de portée de voix, notamment sur la route !

Infraction Classe 2 = 35 €

Prudence avec les chiens mordeurs

Si un chien mord un promeneur, c'est la responsabilité civile du propriétaire qui est engagée. Le propriétaire est tenu de signaler l'événement auprès de la police municipale et de la police nationale ; puis de contacter un vétérinaire désigné pour une évaluation comportementale à ses frais. Enfin, le chien devra subir un suivi sanitaire le jour J, 7 jours, puis 15 jours plus tard, afin de vérifier qu'il n'est pas porteur de la rage.

Chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

Certains chiens considérés comme pouvant être dangereux (pit-bulls, boerbulls, tosas, rottweilers) sont soumis à une réglementation spécifique. En cas d'infraction, le propriétaire peut être puni d'une peine d'emprisonnement et d'une amende pouvant aller jusqu'à **15 000€**.



Semaine internationale des Archives

En juin, dans le monde entier, les archivistes font connaître leur métier !

À La Teste de Buch, **du 10 au 14 juin**, le service des Archives Municipales ouvre les portes de l'Histoire locale avec un programme complet et gratuit d'animations. À l'auditorium de la Biblio, ce seront des projections de courts métrages d'archives sur la Ville et des conférences animées par des historiens locaux. Parallèlement, 3 ateliers seront proposés dans les locaux du service des Archives pour s'initier à la calligraphie, à la généalogie, ou faire une recherche cadastrale afin de retrouver l'histoire de sa maison !

Plus d'informations prochainement sur le site de la ville.

Club de bridge du Pyla : réflexion et convivialité

LE SAVIEZ-VOUS ? Reconnu comme un véritable sport, le bridge est néanmoins un sport « cérébral » qui ne peut donc figurer aux JO !

Au Pyla, le club de bridge est une véritable institution depuis plus de 50 ans. On y cultive la passion du jeu de cartes, tout autant que l'amitié et la convivialité. Avec plus de 250 adhérents et 148 licenciés, il est considéré par beaucoup comme une deuxième famille.

Deux tournois sont organisés chaque semaine, les lundi et vendredi à 14h30. Des cours d'initiation et de perfectionnement sont dispensés les mardi, mercredi et jeudi matins. Et, moment fort de l'année, un festival doté de lots importants a lieu le 3^{ème} dimanche de juillet, qui regroupe 60 tables, et donc pas moins de 240 joueurs !

Renseignements auprès de la présidente, Marie-Josée OULHEN : 06 21 86 44 85



Fête du Jeu

La ludothèque de la Maison de Quartier des Miquelots compte 1500 jeux.

Parce qu'il est un indispensable outil d'apprentissage, créateur de lien social et source de plaisir, elle propose tout au long de l'année de nombreuses activités autour du jeu pour les petits et les grands.

Point d'orgue de cette programmation, la Maison de Quartier accueillera

la Fête du Jeu 2024 le samedi 22 juin de 14h à 22h.

Jeux de société, jeux vidéo, jeux de cartes, jeux en bois surdimensionnés, jeux de construction ou structures gonflables : il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

Renseignements au 05 57 52 49 90.

Le Scrabble Cazalin : partager et progresser

Créé en 1986 par Mme RIBOT et le Dr Cameleyre, le club de Cazaux a la particularité de proposer des parties de scrabble en « duplicate », c'est-à-dire que les joueurs bénéficient tous du même tirage et se mesurent sur la même partie. Le timer est réglé sur 3 minutes durant lesquelles chacun essaie de trouver la meilleure combinaison de lettres. Une façon de jouer plus juste, plus agréable, plus conviviale aussi, puisqu'il n'y a pas d'enjeu, ce qui permet à chacun de progresser en apprenant de nouveaux mots. Le club se réunit deux fois par semaine, les lundi et mercredi après-midis. Les nouveaux joueurs sont les bienvenus !

Renseignements auprès de la présidente : Michèle PORTAIL 06 23 57 29 43



Hippodrome de La Teste de Buch : la saison des courses reprend !

C'est le plus grand centre d'entraînement hippique régional. Chaque jour, 370 chevaux s'y entraînent sur les 9 kms de piste, dans un décor boisé de 80 ha. Géré par la Société des Courses de La Teste (l'une des plus anciennes sociétés de courses du Sud-Ouest, puisqu'elle a été créée en 1891), l'hippodrome testerin est un lieu d'excellence, classé pôle de 1^{ère} catégorie, qui organise exclusivement des courses de galop. Cette année, ce sont 132 courses de plat et 16 courses d'obstacles qui s'y déroulent de mars à septembre, regroupées en 18 réunions télévisées.

Les prochaines courses :

- Vendredi 17 mai à 16h10
- lundi 03 juin à 16h10
- jeudi 27 juin à 16h10 (Quinté)
- vendredi 28 juin à 16h00

www.hippodrome-lateste.com





Les Prés Salés

Les Prés Salés, zone tampon entre la Ville et le Bassin, font désormais partie du domaine public maritime. La commune est gestionnaire de cet « espace naturel » d'une grande richesse écologique, lieu de promenade apprécié des Testerins. Il est difficile aujourd'hui d'imaginer à quel point il a considérablement évolué dans sa physionomie et fait l'objet de multiples batailles juridiques dont Franck Bouscau s'est fait l'historien dans son admirable thèse de droit (1988).

Près Salés Est et Ouest : un destin différent

Pendant très longtemps, La Teste a vécu tournée vers le Bassin. La pêche puis l'ostréiculture faisaient vivre nombre de Testerins. L'eau pénétrait au cœur de la ville. La toponymie l'atteste : prés tremblants, Bris (là où venaient se briser les bateaux) ; l'archéologie le confirme (port de carénage découvert sous le carreau du marché).



État des Prés Salés avant remise en eau, 1994 - AMLT

Puis, l'Etat a voulu développer les infrastructures portuaires au milieu du XIX^e siècle : élargissement du chenal (1841), création de la digue Est (1868). L'accord entre Alphand, l'ingénieur chargé des travaux, et d'Armaillé, propriétaire de la zone, va marquer durablement le paysage et être à l'origine d'un destin différent entre Prés Salés Est (PSE) et Prés Salés Ouest (PSO) : en contrepartie du terrain d'emprise des travaux et de l'acceptation du non endigage des PSO, d'Armaillé obtient l'autorisation de créer des réservoirs à poissons sur les PSE. Malgré cet engagement, des propriétaires ultérieurs vont endiguer la zone ouest en dehors de toute procédure : digue Johnston (dans les années 1930), digue Couach (1978).

Les photographies attestent de la fermeture progressive du paysage, aggravée par le développement d'espèces invasives (Baccharis). Le constat établi, il a fallu attendre la fin des démêlés juridiques pour pouvoir aménager ce territoire et lui redonner en partie sa vocation première.

Une situation juridique longtemps inextricable

La partie se joue entre l'État, les usagers, le Captal seigneur local, puis les propriétaires successifs.

Dans le mouvement général de centralisation de la royauté, il est affirmé que le rivage fait partie de son domaine. L'ordonnance de Colbert (1681) définit le rivage comme « tout ce que la mer couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes, et jusqu'où le flot de mars peut étendre sur la grève ». Or, depuis l'édit de Moulins (1566), le Domaine Public Maritime (DPM) est imprescriptible. L'attitude du roi, puis de l'État, varie dans le temps, alternant phase de revendication (bornage de 1859) et phase de passivité, voire de confirmation du domaine privé (bornage de 1834), en premier lieu, face aux prérogatives que s'octroie le Captal, pour qui le rivage représente un jeu économique important. Par la baillette de 1550, ce dernier cède aux habitants des droits d'usage sur les padouens, dont les Prés Salés : droit de pâturage et droit au « coup » (vase, herbes marines



Vue aérienne du port du Canelot et des Prés Salés en eau. AMLT, années 1950-1960.



Collection Michel BOYE - AMLT

Mais les aménagements successifs ont fermé le paysage et la ville a tourné le dos à sa façade maritime.

Le développement touristique a engendré la création de la chaussée et du débarcadère d'Eyrac, premier endigage de la zone (1845), qu'est venu doubler le prolongement de la ligne de chemin de fer Bordeaux-La Teste jusqu'à Arcachon (1857).

servant d'engrais). Mais en 1780, il concède à un négociant bordelais, Henri de Giers, tous les Prés Salés avec obligation de les endiguer et de les mettre en culture. Des mutations privées suivent sans que l'État réagisse mais avec l'opposition des usagers, toute mise en valeur signifiant l'extinction des droits d'usage, notamment vis-à-vis du vicomte de Sauvage qui veut établir des réservoirs à poissons (1830).

La rupture de la digue en décembre 1951 est un moment de bascule. Les travaux nécessitent des investissements que certains propriétaires riverains contestent. L'affaire part en contentieux. La longue procédure aboutit à l'affirmation de l'appartenance des Prés Salés au Domaine Public Maritime.

Rupture de la Digue en 1951 - AMLT



Signalétique PSO - AMLT



Observatoire PSO - AMLT



Vasière PSO. La remise en eau s'est faite en deux temps 2007 et 2014 - AMLT



Animations scolaires PSO - AMLT

Une zone d'une grande richesse écologique

Les PSE ont conservé peu ou prou leur physionomie dessinée par les activités piscicoles, puis la chasse à la tonne et la chasse aux pantres (désormais interdite). À contrario, les PSO ont été transformés par la mise en eau partielle et les aménagements liés à leur ouverture au public (chemin, signalétique, etc.). Des bassins de lagunage et le « miroir d'eau » ont été créés afin de gérer les eaux pluviales (bassin versant de craste Douce et de la craste de Menan), et de les dépolluer avant de les rejeter dans le Bassin. L'équilibre eaux douces et eaux saumâtres constitue un enjeu important. La gestion de l'hydraulique est donc primordiale : les ouvrages des bassins de décantation ont été munis de clapets anti-retour ; l'ouvrage principal, au nord du site, a été automatisé (2012).



Une faune et flore d'exception

L'exceptionnelle variété des habitats naturels permet une exceptionnelle variété de la flore et de la faune, dont certaines espèces sont d'une grande valeur patrimoniale. **Nous pouvons citer les marais à Salicorne (Salicorne couchée), les roselières marines salines de Phragmites australis, la prairie à Arrhenatherum, l'Ophioglosse des Açores (PSE).**

L'avifaune est particulièrement abondante. Les Prés Salés se situant sur une route migratoire importante pour les oiseaux, ils constituent une aire d'hivernage et/ou de halte migratoire, associant aires de remise (sommeil, toilette), bassins d'eau douce, zone de gagnage et d'alimentation (vasières, prés salés), ainsi qu'un site de nidification (ex du Gorge bleue à miroir sur PSE), même s'il existe sur le Bassin des zones plus propices.



Aigrette aux Prés Salés Ouest (PSO)*



La Cistude d'Europe, une espèce particulièrement rare (PSE)*



L'Ophioglosse des Açores (Ophioglossum azoricum)*



Prés Salés Est 2018*



Salicorne aux Prés Salés Ouest*



Orchidée Serapias Langue aux Prés Salés Est*



Héron cendré aux Prés Salés Ouest*

*Source : AMLT, fonds Service Environnement et Développement Durable



GROUPE D'OPPOSITION « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

La préservation de notre territoire doit être la priorité

30 000 logements prévus d'ici 2030 sur le Bassin !

Sous l'effet d'une médiatisation excessive, l'urbanisation et la démographie croissantes densifient et dénaturent notre territoire sans que nous ayons pu loger réellement les « nôtres ».

L'artificialisation et l'imperméabilisation croissantes des sols limitent les possibilités d'infiltration, accentuent la concentration des eaux pluviales, provoquent la surcharge des réseaux d'assainissement, génèrent inondations, déversements dans le milieu naturel et pollution des milieux récepteurs comme à l'automne 2023 et février lors de pluies diluviennes.

Il en va de l'avenir des entreprises ostréicoles et de la réputation de la qualité de nos eaux. Pour y remédier, le Président du SIBA a annoncé que 11 millions d'euros seront débloqués sur 5 ans pour engager des travaux sur le réseau pluvial, l'État y participant à hauteur de 50%.

Ces travaux comprendront la réalisation d'un bassin de régulation, un recalibrage des canalisations pour 6M€, la création de nouvelles zones humides pour 5M€ permettant de réguler l'écoulement des eaux venant des bassins versants.

Cela est notoirement insuffisant.

De 2018 à 2023, le SIBA a investi 15.5 M€ sans pouvoir éviter à notre territoire de subir les conséquences de ces fortes précipitations. Malgré son expérience, sa technicité et peu de moyens, il ne pourra résoudre le problème sans une révision profonde des réseaux drainants, de l'imperméabilisation et de la saturation des sols.

Les élus du SIBA doivent en être conscients, son 2ème Vice-président Maire de La Teste de Buch, en tout premier.

En priorité, il faut engager des travaux à l'échelle communale, nettoyage des crastes et fossés, création de bassins de rétention, d'infiltration ou de noues, moins voyants que la construction d'un hôtel de police de 5M€ mais indispensables pour limiter les désagréments dus à ces pluies torrentielles.

Densification en zone pavillonnaire, voirie à la va vite et comblement des derniers îlots naturels impactent de plus en plus le visage de notre commune, en revenant sur le PLU 2011 et en supprimant en 2022 les mesures mises en place pour limiter la constructibilité, le Maire a permis trop de divisions parcellaires, trop de densification de zones sensibles au détriment d'espaces naturels pour récolter, droits de mutation et taxe foncière.

La preuve, une fiscalité en forte progression, + de 7.5 Millions d'€ en 3 ans, un patrimoine dilapidé et 12 Millions d'€ placés sur un compte à terme auprès du Trésor Public. L'utilisation d'une partie de ces fonds serait opportune pour attaquer de front ces inondations qui vont s'amplifier sous l'effet d'une urbanisation grandissante et impacter votre quotidien.

Cette décision prioritaire aurait déjà dû être prise sans délai et de façon énergique, ne serait-ce que pour ne pas laisser en vitrine le long de la voie rapide ces baignoires qui entourent et paralysent les accès de plusieurs espaces commerciaux. Rien n'est impossible puisqu'on

prévoit l'évacuation de 450 000 M³ d'eau pour édifier les immeubles de l'ilot Franklin.

Mais soyez rassurés, pour sauver les apparences, propagande, festivités et guinguettes reprendront dans la plus grande autosatisfaction.

Pour le groupe

**E MONTEIL MACARD, M PHILIP, C DELMAS,
T MAISONNAVE, D DUCASSE.**

GROUPE D'OPPOSITION « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Le départ de Valentin Deiss du Conseil municipal permet le retour dans l'opposition du Parti Socialiste avec Michel Chateau. Le duo qu'il forme avec Alexandra Pamies, pour défendre les valeurs sociales et écologistes de la Ville, représente ainsi les Testerines et Testerins de sensibilité de gauche.

Ensemble, nous nous opposons à l'implantation d'une micro crèche privée sur le site de l'école publique Jacques Gaume.

Nous restons mobilisés contre le forage de nouveaux puits de pétrole sur Cazaux, projet soutenu par la majorité, qui va à l'encontre des enjeux climatiques. Nous attendons donc la réponse du Préfet qui, espérons-le, ira en faveur de notre nature si fragile.

Après les incendies, nous restons vigilants aux côtés de l'ADDU-FU sur l'avenir de la forêt usagère : suivi de l'exploitation des bois débardés, régénération naturelle dans le respect des droits d'usage.

Par ailleurs, nous sommes étonnés du peu d'engagement de notre Maire à l'occasion de la crise ostréicole liée aux inondations.

Les choix d'aujourd'hui déterminent le niveau de risques de demain, prenons donc les bonnes décisions !

ALEXANDRA PAMIES

pour le groupe «Engagement écologique et social»
Alexandra PAMIES, Michel CHATEAU

GROUPE D'OPPOSITION « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Entré à la COBAS le 29 février, je siège aux Commissions Transports Déplacements Intermodalité, Gestion déchets et Environnement, au Conseil de la Régie Traitement des déchets et à la Commission de Délégation de Service Public. Je formulerai objectivement critiques et conseils.

Je fais entendre un point de vue Social-Démocrate. Membre de l'Assemblée des Élu.e.s PLACE PUBLIQUE, je fais Campagne pour R.GLUCKSMANN.

Aux Élections Européennes le 9 juin 2024, Voter sera plus qu'un devoir civique.

ALAIN CHATEAU

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »
Ecologie-Social-Economie



GRUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Livraisons et inaugurations.

L'année 2024 marque l'accomplissement de projets phares de la mandature, et ils sont nombreux !

On dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on dit, notre feuille de route est claire et l'on s'y tient.

En avril, le Poste de Police de Cazaux a déménagé dans ses nouveaux locaux. Le nouvel Hôtel de Police de La Teste centre est inauguré en ce mois de mai. L'objectif est toujours le même : apporter la sécurité nécessaire sur notre territoire. Nous nous dotons d'un outil efficace au travers de ce bâtiment et de ses équipements pour relever les défis liés à l'évolution de notre société, avec notamment une pièce dédiée à la surveillance vidéo sur les points sensibles de la Commune.

En juin, l'inauguration de la rue du Port sera faite, l'enjeu de cet aménagement est multiple. Il vise à redonner une dimension commerciale et attractive à cette rue, ainsi qu'à redynamiser le centre. Elle est la pierre angulaire du nouveau Schéma de Circulation de l'ensemble de la Ville. Elle sera aussi le lien privilégié entre la façade maritime, le port et le centre, triangle d'or de nos lieux de vie ! Sans les énumérer, les nombreuses voiries en travaux seront livrées d'ici la fin d'année et en début d'année 2025. Ces travaux permettent, bien évidemment, de remettre à niveau les réseaux et notamment ceux des eaux pluviales.

La Cabane Tchanquée n°3 sera elle aussi inaugurée en juin. Emblème de notre patrimoine, nous sommes fiers d'avoir mené à bien ce projet. Elle représente notre combat pour la conservation de notre patrimoine architectural et culturel. L'appui financier de donateurs et de mécènes a permis de réaliser la construction ; nous les en remercions !

Le Pôle Social Brameloup sera inauguré à l'automne, accueillant ainsi tous les services sociaux de la ville et aussi la Maison de Quartier Est. La centralisation en ce lieu, bâtiment phare de notre engagement social et solidaire, permet de gagner en efficacité sur nos actions quotidiennes.

Les aménagements sportifs ne sont pas oubliés : les tribunes et vestiaires du Clavier à Cazaux, les aménagements de la plaine Gilbert

Moga dont le réceptif de 700m² (en 2024), la rénovation du CVPM (Club de Voile du Pyla) et de la piste d'athlétisme à venir.

La très bonne gestion des finances et un taux de réalisation très élevé de la part de nos services permettent l'aboutissement de ces projets. La baisse des impôts fonciers sur la part communale de 20% (soit 8.5 millions d'euros rendus aux Testerins à la fin 2023) n'empêche en rien les investissements lourds que nous faisons depuis 4 ans : 63 millions à ce jour, ils dépasseront les 80 millions d'euros en fin d'année 2024.

L'école Samuel Paty ainsi que le Conservatoire de Musique sont en cours de construction. L'éducation de nos enfants est primordiale, nous l'accompagnons au plus près des attentes et des besoins !

Le travail sur le futur PLU avance, suite à l'élaboration du SCOT arrêté en 2024. Notre objectif est simple : protéger notre qualité de vie, notre environnement et loger les nôtres. Il sera effectif en 2025.

La résidence Alban Chanard sera livrée prochainement et les travaux de l'îlot Gambetta ont commencé au mois d'avril. Ces logements, adaptés aux besoins des locaux, sont très attendus ; des loyers modérés et des accessions à la propriété via le BRS sont proposés. La place Gambetta va voir de nouveaux commerces et ainsi ramener de la vie et de l'animation en cœur de ville.

Nos élus et nos équipes travaillent bien évidemment sur les projets à plus long terme comme la façade maritime, une offre de médecine complémentaire, ou encore sur le développement durable, projets sur lesquels nous vous tiendrons informés prochainement. Nous mettons en place une démarche de labellisation de l'ensemble de nos services : la responsabilité sociétale des organisations (RSO). La RSO se traduit par un comportement transparent et éthique qui doit contribuer au développement durable, à la santé et au bien-être de la société. Ainsi chaque projet est, et sera, marqué par une dimension de développement durable très forte.

Nous nous battons avec passion pour l'avenir de notre Commune, soyez-en convaincus !

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».

ÉTAT CIVIL

Naissances

Janvier

Anastasia BAUS
Maho AMAND
Ryujin CASSIERE
César BÉNESSE
Iris PERRODEAU
Milan BOIGEN

Février

Chloé DURIE
Giorgia GONÇALVES
Anaïs GUICHARD
Iris GERAUT BACANU
Patxi RIBEIRO
Baptiste DAS ROS--DUCOURNEAU
Lily FERNANDES
Romy TECHOUYERES

Mars

Adèle BEUGNIOT
Violette BORDES
Ninon GUILLEMETTE
Raphaël MARMOUX
Pío FONVIEILLE
Elya LABONNELIE
Léo MIRANDA

Décès

Janvier

Marie FRESCHESSE
Zoltan NAGY
Véronique VINUESA
Yvette TILLEUL
Ginette OHANIAN
Gérard GALLET
Arthur SANCHEZ-ALSINA
Jeanne TAUZIN
Christian MOUSTEY
Eudes JÉRENT
Yvonne COURBIN
Véronique DESPAUX
Marie TILLEUL
Gérard LIDOUREN
Gilles BERNADET
Jocelyne FAUCON
Nicole JORAND
Arlette MAZERAN
Jean-Pierre SARRAZIN

Jean LACAVE
Bernard CHINOT
André MALAN
Béatrice MELESVILLE
Paulette BERGOUGNOUX
André GAUBERT
Jacques MARTIN
Colette TAUZIN
Bernard BOISSIERES
Franck GARBES
Geneviève BERNARDET
Madeleine LALANNE
Josette BOÉ
Robert POUPIN
Christian LARTIGUE
Irma LAGARDÈRE

Février

Christiane SOULEYREAU
Marie, Suzanne PIERRE
Noëlle DULOUBES
Coraline SOLTYSIK
Jacques BESSOU,
Françoise JUGIE
Daniel LESPILETTE
Marie REBILLARD
Didier BOUZATS
Danièle DUPRAT
Jeannine DUPIN
Francine DESCLAUX
Roger LEHIDEUX
Janine MARION
Serge DESBATS
Jean-Marie DUBAQUIER
Baptistine BATTISTUTA
Maeva NAULLEAU
Paulette DEPIETS
François-Pierre TERRIEN
Jean-Claude LALANNE
Georges COHENDET
Philippe BEAUJARD
André DROCHON
François FARGUES
Renée BARBÉ
Jacques LEFÈVRE
Michel TRISCOS
Jean-Marie QUITTIC
Pierrette GIROT
Françoise FILIPPI-LICHERE
Francine LACAZE

Bertrand BROUSSE
Micheline BON
Ginette LAFON

Mars

Frank PESQUER
Jacqueline NICOLA
Jacques CEBEILLAC
Jean-Philippe FRANÇOIS
Alain DOIZY
Edith SARRAZIN
André CHABANIS
Joël MARCEAU
Christian COCHET
Renée VILLALONGA
Lucienne PÈNE
Simone CHAVONET
Maria TOSONI
Christine LAGUEYRIE
Bruno ZARA
Sandrine LE GALLO
Ana MATEUS DE SOUSA
Jeannine GILLET
Yolande PELEGRY

Mariages

Mars

Claude VIGIER et Liliane GRIMAUD
Arnaud RACINE et Camille DELANNOY



Jacques Bessou est décédé à l'âge de 91 ans. Conseiller municipal puis adjoint sous les mandatures d'Aristide

Ichard et Gilbert Moga, il est à l'origine de la création de la Halte Nautique de Cazaux en 1988. Afin de lui rendre hommage, le Conseil Municipal du 11 avril 2024 a décidé qu'elle porterait désormais son nom.



VOUS AUSSI, DEVENEZ

**SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**



www.pompiers33.fr



**IL NE PEUT PAS
LE FAIRE À VOTRE PLACE**



**NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS
DE VOTRE CHIEN EST PUNI DE
135€ D'AMENDE**

LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



5&6 JUILLET
Théâtre Cravey



AFRICAN VIBES FESTIVAL

2^{ÈME} ÉDITION

YANISS ODUU

MANU DIGITAL

MAD PROFESSOR

SARA LUOGO

FILY SOUND & RASTALUB

SEYNI & YELBA

VOLODIA

ENSEMBLE NATIONAL DE REGGAE

TRIBUTE BOB MARLEY

📍 La Teste de Buch



Suivez-nous !

📷 @african_vibes_festival

📌 African Vibes Festival

www.african-vibes-festival.fr



PLUS D'INFO ICI

